

4 millions d'habitants non protégés en France

Article rédigé par *La Lettre Patriote*, le 15 mars 2022

Source [La Lettre Patriote] : « Il existe 1514 quartiers de non-droit interdits d'accès aux forces de sécurité, aux services des secours... », soit 4 millions d'habitants !

Ancien de la DGSE, [Alain Chouet](#) vient de publier « Sept pas vers l'enfer », ouvrage dans lequel il dépeint une société française profondément malade du séparatisme et de la violence fondamentaliste. « Quarante années d'aveuglement, d'ignorance, de lâcheté et de "bien-pensance" ont progressivement conduit la France aux limites de la rupture du pacte républicain », écrit-il.

La France compterait 1514 quartiers de non-droit, interdits d'accès aux forces de sécurité, aux services des secours, aux services médicaux et sociaux. 1514 quartiers établis sur 859 communes, et regroupant 4 millions d'habitants, soit 6% de la population de l'Hexagone.

Le site musulman *Oumma* lui a posé quelques questions. Extraits de ses réponses :

La « ghettoïsation », souvent invoquée pour expliquer cette séparation, est d'abord un argument victimaire pour justifier le séparatisme et les violences qu'il engendre. Cette ghettoïsation a été autant choisie que subie. Toutes les vagues migratoires que la France a connues au cours du siècle écoulé se sont d'abord regroupées par affinité et pour des raisons conjoncturelles dans des zones géographiques données, et cela n'a pas donné lieu à des phénomènes de dissidence violente localisés. Elles se sont ensuite diluées sur l'ensemble du territoire, à mesure que l'assimilation des deuxièmes et troisièmes générations se faisait.

Cette dilution ne s'est pas faite pour l'immigration maghrébine, arrivée massivement et brutalement dans les années 70 dans un pays dont le ralentissement économique ne permettait pas de les intégrer par le positionnement social que fournit un travail, ni de leur assurer un niveau de vie minimal sans recours à des transferts sociaux massifs qu'ils ont vite perçus comme une rente qu'il convenait, pour certains d'entre eux, de compléter par des activités délinquantes rémunératrices qu'il fallait protéger par un isolement du reste de la collectivité nationale.

D'où la constitution de ces fameux « ghettos » que les différents pouvoirs ont tenté de réduire par une politique de construction de logements sociaux et par un déversement incontrôlé et massif d'aides et de subventions dans le cadre des « politiques de la ville ». Ces aides ont été perçues comme un complément des rentes de l'assistanat social et n'ont jamais contribué à l'intégration des supposés bénéficiaires. De même, les politiques de construction de logement sociaux se sont traduites en l'apparition de nouveaux ghettos, les résidents d'origine du quartier fuyant l'arrivée des nouveaux bénéficiaires aux comportements et aux pratiques souvent « dissidents ». [...]

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici :

<https://lalettrepatriote.com/il-existe-1514-quartiers-de-non-droit-interdits-daccès-aux-forces-de-securite-aux-si>